

TROUSSE POUR UNE UTILISATION RESPONSABLE DE L'IA GÉNÉRATIVE DANS LES MÉMOIRES ET LES THÈSES

Lignes directrices à l'intention des personnes étudiantes à la maîtrise recherche et au doctorat



Faculté des études supérieures
et postdoctorales



UNIVERSITÉ
LAVAL

TABLE DES MATIÈRES

1

INTRODUCTION

1. Qu'est-ce que l'IA générative?
2. Utilisations des outils d'IA générative en recherche

3

5

5

2

DÉCLARATION OBLIGATOIRE DES UTILISATIONS DE L'IA DANS LES MÉMOIRES ET LES THÈSES

6

3

LIGNES DIRECTRICES POUR UNE UTILISATION RESPONSABLE DE L'IA GÉNÉRATIVE

1. Préserver l'acquisition des compétences en recherche
2. Vérifier et valider les contenus
3. Se conformer aux normes d'intégrité académique
4. Respecter et protéger le droit d'auteur
5. Respecter la confidentialité et la vie privée, et protéger les données
6. Tenir compte des enjeux environnementaux

8

9

10

11

12

13

14

| 1

INTRODUCTION

Le déploiement de l'intelligence artificielle (IA) générative transforme profondément les pratiques d'enseignement et de recherche universitaires. Ces outils offrent des possibilités inédites, mais présentent également de nombreux défis pédagogiques et éthiques, notamment en ce qui concerne la formation à la recherche aux cycles supérieurs.

Les effets de l'utilisation de l'IA générative sur les capacités d'apprentissage et le développement des compétences intellectuelles des personnes étudiantes préoccupent le milieu de l'enseignement universitaire.

Dans ses [Principes directeurs concernant l'intelligence artificielle dans l'enseignement et l'apprentissage](#), l'Université Laval adopte une posture à la fois ouverte et prudente. Lorsqu'il y a utilisation d'outils d'IA générative dans le cadre des travaux universitaires, les principes rappellent l'importance de le faire de manière éclairée, éthique et transparente afin de garantir des diplômes de qualité, de promouvoir l'excellence et l'innovation et de préserver les normes de rigueur et d'intégrité académique.

Dans cette perspective, la FESP adopte une approche axée sur la responsabilisation et propose ce guide présentant des lignes directrices à l'intention des personnes étudiantes à la maîtrise recherche et au doctorat. Vous y trouverez :

- De l'information sur les risques et les défis éthiques
- Quelques conseils et pratiques suggérés pour une utilisation responsable de l'IA
- Des consignes sur la **déclaration obligatoire** de l'utilisation de l'IA générative dans les mémoires et les thèses

IMPORTANT

Des règles supplémentaires peuvent s'appliquer dans le cadre de votre recherche.

Les outils d'IA générative peuvent avoir des applications variées et présenter des enjeux différents d'une discipline à l'autre, qui doivent être tenus en compte afin de garantir une utilisation responsable de ces technologies.

- Vérifiez auprès de votre direction de programme s'il y a des règles particulières à votre faculté, à votre département ou à votre programme.
- Discutez des pratiques suggérées dans cette trousse avec votre direction de recherche, et confirmez-les auprès d'elle, pour s'assurer de leur pertinence et de leur applicabilité dans le cadre de votre projet de recherche.
- Si vous prévoyez de publier un article tiré de votre mémoire ou de votre thèse (ou encore un compte rendu, une note de recherche ou autre), informez-vous des règles adoptées par les revues scientifiques auxquelles vous le soumettez.
- Si vous rédigez une demande de bourse ou de subvention, informez-vous également auprès de l'organisme subventionnaire sur leurs exigences relatives à l'utilisation de l'IA générative.

En tout temps au fil de l'évolution de votre projet, et notamment lors de la rencontre visant à établir votre plan de collaboration, il est impératif de discuter avec votre direction de recherche. Vous devez obtenir son approbation quant au recours aux outils d'IA générative et veiller à une compréhension commune de leur utilisation.

Ces lignes directrices se fondent sur les bonnes pratiques du premier principe de la [Politique sur la conduite responsable en recherche, en création et en innovation](#), qui invite à « mener des activités de recherche dans un esprit authentique de quête du savoir ou de création [...] en respectant les principes de rigueur et d'intégrité dans l'obtention, l'enregistrement, la validation et l'analyse des données, ainsi que dans la communication des résultats ».

1. Qu'est-ce que l'IA générative?

L'IA générative est une branche de l'intelligence artificielle qui se distingue par sa capacité à produire du contenu de manière autonome (comme du texte, des images, des vidéos, de l'audio ou du code informatique) en réponse à des requêtes fournies par la personne qui l'utilise.

Elle fonctionne en analysant de vastes ensembles de données existantes pour apprendre des modèles et des structures. Ces connaissances sont utilisées pour les requêtes qui lui sont adressées en langage naturel et y répondre avec des contenus plausibles, sous une forme semblable à ceux qui pourraient être générés par des humains.

L'IA générative peut être utilisée dans divers domaines, comme la rédaction de toutes sortes de textes, le développement de logiciels, la création artistique, dramatique ou musicale, la conception de produits, etc.

Il est à noter que ces contenus sont formulés sur la base de prédictions probabilistes. La même requête peut produire plusieurs réponses différentes et incompatibles. En conséquence, ces réponses ne peuvent se substituer au raisonnement ou à la création humaine. Elles doivent être révisées et pouvoir être expliquées par les personnes utilisatrices de manière autonome, selon les exigences de leur domaine d'expertise ou d'études.

Pour en savoir plus

- [Carte conceptuelle de la terminologie de l'intelligence artificielle](#)
- [Intelligence artificielle générative](#)
- [Construire ma réussite – Exploiter l'intelligence artificielle générative](#)

2. Utilisations des outils d'IA générative en recherche

Dans le contexte de la recherche scientifique, de nombreuses utilisations de l'IA générative sont possibles en fonction des disciplines. Toutefois, elles doivent toujours être complémentaires au travail intellectuel et encadrées par une supervision humaine. Leur éventuel usage, illustré par les exemples suivants, doit faire l'objet de discussion avec votre direction de recherche.

- Génération d'idées et formulation d'hypothèses de recherche
- Recherche documentaire et revue de littérature
- Développement du devis méthodologique
- Expérimentation, analyse de données et tests d'hypothèses
- Écriture, traduction et révision linguistique
- Présentation (génération de schémas, de tableaux et de graphiques, représentation audiovisuelle des données ou des concepts)
- Programmation et développement de codes
- Etc.

Liens utiles

- [Utiliser l'IA dans un projet de synthèse de la connaissance](#)
- [Utiliser l'IA générative en recherche documentaire](#)



| 2

**DÉCLARATION
OBLIGATOIRE DES
UTILISATIONS DE L'IA
DANS LES MÉMOIRES
ET LES THÈSES**

Si vous utilisez des outils d'IA générative dans le processus de rédaction de votre mémoire ou de votre thèse, vous devez obligatoirement :

- déclarer ces utilisations et en expliquer la portée pour votre travail de recherche dans l'**avant-propos** de votre mémoire ou de votre thèse;
- mentionner explicitement l'usage des outils d'IA générative dans votre mémoire ou votre thèse, chaque fois que cela est pertinent.

Cette déclaration témoigne de votre souci de transparence et de votre engagement envers les principes d'intégrité académique. Vous devez expliquer les choix effectués tout au long de votre processus de recherche, justifier vos utilisations et démontrer que vous avez fait preuve d'une conduite responsable, en vous appuyant notamment sur les lignes directrices, détaillées dans ce document. Cette information est cruciale pour le jury d'évaluation, qui pourra ainsi apprécier, en toute connaissance de cause, l'originalité de votre contribution.

De même, si aucun outil d'IA générative n'a été utilisé dans le cadre de la recherche, de la création ou de la rédaction, vous devez le préciser explicitement dans l'avant-propos de votre mémoire ou de votre thèse.

Dans les deux cas, la déclaration est obligatoire et sera vérifiée lors du dépôt initial de votre manuscrit. Pour plus d'informations sur les consignes à respecter et des exemples de déclaration, consultez la page [Utilisation responsable de l'intelligence artificielle générative](#).



| 3

LIGNES DIRECTRICES POUR UNE UTILISATION RESPONSABLE DE L'IA GÉNÉRATIVE

1. Préserver l'acquisition des compétences en recherche

Les connaissances actuelles sur les effets de l'IA générative sur le développement des compétences des personnes étudiantes sont limitées. Bien que certaines études aient déjà été publiées, le phénomène est encore récent et en constante évolution. Le manque de recul empêche, pour l'instant, d'en évaluer pleinement les impacts.

Pour cette raison, les outils d'IA générative ne doivent être utilisés que pour renforcer les capacités des personnes étudiantes sans se substituer aux activités essentielles au développement de leurs compétences en recherche scientifique.

Pour en savoir plus, vous pouvez vous référer aux pages Web de la FESP qui détaillent les compétences de haut niveau à développer à la [maîtrise](#) et au [doctorat](#), et qui doivent refléter l'originalité de la conceptualisation, de la contextualisation et de l'analyse de votre sujet de recherche et de ses résultats.

Bien que l'IA générative puisse transformer certaines étapes du processus de recherche, les objectifs fondamentaux de la formation aux cycles supérieurs demeurent inchangés.

Le recours à l'IA générative ne doit pas nuire à votre expérience d'apprentissage ni à votre motivation à mener votre projet de recherche. Si elle est utilisée, l'IA générative doit favoriser votre engagement dans la compréhension des phénomènes à l'étude en vue de participer, si vous êtes à la maîtrise, ou d'apporter une contribution originale, si vous êtes au doctorat, au développement des connaissances.

Pratiques suggérées

Voici des pistes d'action pour privilégier une utilisation de l'IA générative qui ne nuit pas à l'acquisition des compétences en recherche. Il demeure nécessaire d'en discuter avec votre direction de recherche pour garantir leur pertinence dans le contexte particulier de votre domaine d'études ou de votre projet de recherche et, au besoin, définir d'autres pistes d'action.

- Déterminez clairement les tâches pour lesquelles l'IA générative peut être utilisée (p. ex. aide à la recherche documentaire, traduction et résumé d'un article avant d'en faire une lecture approfondie, révision linguistique) et celles où elle ne doit pas remplacer l'effort intellectuel (p. ex. analyse critique, construction d'argumentation).
- Prenez le temps de construire vos arguments et vos démonstrations par vous-même, sans vous reposer uniquement sur les résultats proposés par l'IA générative.
- Privilégiez les discussions avec les membres du corps professoral et d'autres personnes étudiantes pour confronter vos idées et affiner votre réflexion.
- Rédigez d'abord vos idées avant de solliciter ces outils pour la révision linguistique. La rédaction stimule votre engagement dans la réflexion sur le contenu et vous permet de développer votre propre style et votre pensée critique. N'utilisez pas l'IA générative pour rédiger intégralement des sections de votre travail.
- Ne tombez pas dans le piège de la facilité : continuez à lire, à analyser, à comparer, à interpréter et à rédiger par vous-même.

ATTENTION

Toute utilisation de l'IA générative non autorisée par sa direction de recherche et ne respectant pas les normes d'éthique et d'intégrité académique peut entraîner des sanctions.

L'utilisation non approuvée peut être qualifiée d'aide, d'appareil ou d'instrument non autorisés en vertu des articles 34 et 35 du [Règlement disciplinaire à l'intention des personnes étudiantes de l'Université Laval](#) et donner lieu à des sanctions disciplinaires.

Liens utiles

- [Atelier d'aide à la rédaction](#)
- [Logiciels d'aide à l'écriture](#)

2. Vérifier et valider les contenus

Les outils d'IA générative reposent sur des modèles statistiques qui génèrent des énoncés plausibles, mais ne peuvent pas « comprendre » les causalités sous-jacentes. Bien qu'ils soient capables d'établir des corrélations, ces outils peuvent aussi produire des informations inexactes ou des « hallucinations », c'est-à-dire des données erronées. Ils peuvent également reproduire ou amplifier des biais présents dans les données d'entraînement et produire des résultats discriminatoires.

Parallèlement, les capacités humaines, au premier chef l'esprit critique, mais aussi l'intuition, la sensibilité, la moralité, la créativité et la compréhension des nuances culturelles et sociales doivent être préservées et développées. Elles sont essentielles pour mener une analyse approfondie dans le cadre du processus de recherche scientifique.

Pour exploiter pleinement le potentiel de l'IA générative, il est nécessaire de posséder des connaissances spécialisées sur le sujet. Une personne dotée d'un savoir expert est mieux outillée pour formuler des requêtes pertinentes, repérer les erreurs ou biais éventuels et intégrer, de manière critique, les apports de l'IA dans sa réflexion.

Pratiques suggérées

Voici des pistes d'action pour favoriser la véracité et l'exactitude des contenus générés par l'IA. Il demeure nécessaire d'en discuter avec votre direction de recherche en vue de déterminer toutes les mesures à prendre en fonction des spécificités de votre domaine d'études et de votre projet de recherche.

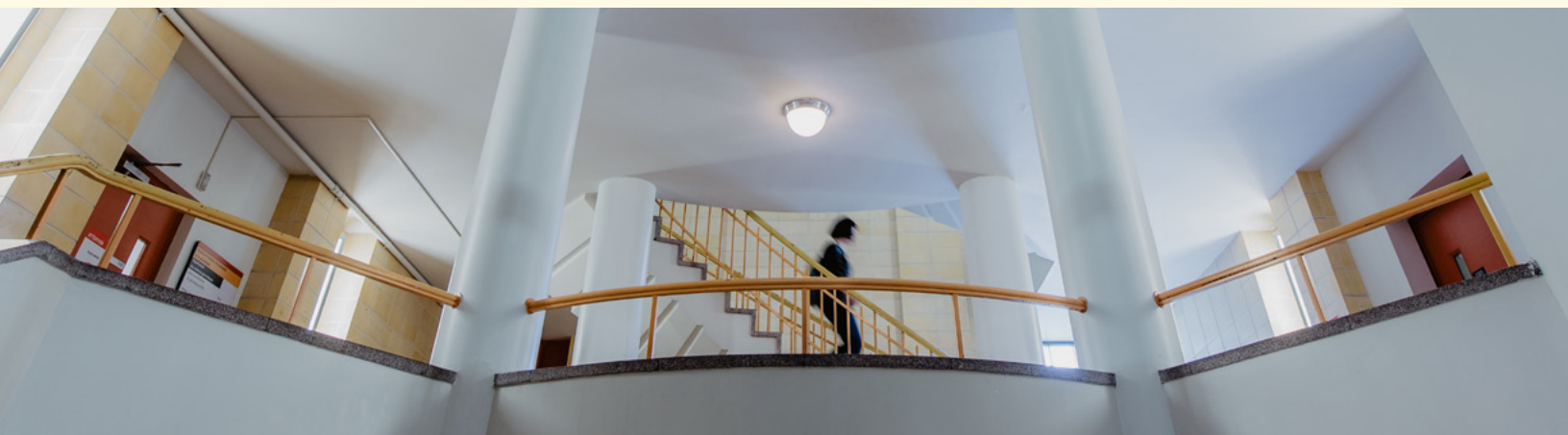
- Informez-vous sur les capacités et les limites des outils d'IA générative avant de les utiliser.
- Ne vous fiez jamais uniquement aux contenus générés par l'IA. Vérifiez systématiquement l'exactitude des informations fournies auprès de sources fiables.
- Examinez les contenus générés par l'IA avec un œil critique et confrontez-les aux faits, à la logique et au raisonnement humains.
- Corrigez les contenus générés par l'IA avant de les intégrer dans votre recherche.

ATTENTION

La responsabilité des contenus générés par l'IA et intégrés dans les mémoires et les thèses (validité des informations, responsabilité légale et éthique) revient systématiquement à la personne étudiante. Celle-ci doit être en mesure de valider les contenus générés et de les corriger, le cas échéant, puisqu'elle seule est imputable du texte produit, l'IA n'ayant pas de personnalité juridique.

Dans le cas des mémoires et des thèses par articles rédigés en coautorat, la responsabilité du contenu de chaque chapitre revient à l'ensemble des auteures et auteurs ayant contribué à l'article.

À noter que produire des données, des faits ou des informations inventés constitue une infraction au [Règlement disciplinaire à l'intention des personnes étudiantes de l'Université Laval](#) (article 32).



3. Se conformer aux normes d'intégrité académique

À l'Université Laval, les valeurs fondamentales d'intégrité académique et de conduite responsable en recherche ne doivent pas être compromises par une utilisation inappropriée de l'IA générative.

L'intégrité académique repose sur deux principes essentiels :

- La transparence, qui suppose une citation rigoureuse et exhaustive des sources ainsi qu'une présentation fidèle des données utilisées.
- L'honnêteté, qui interdit l'appropriation du travail ou des idées d'autrui ainsi que toute falsification ou manipulation de données.

Chaque personne étudiante doit intégrer ces principes dans son cheminement, garantissant ainsi la crédibilité des travaux de recherche et le respect des standards scientifiques les plus élevés.

Notez que les contenus générés par l'IA ne sont pas réellement originaux. Ils représentent plutôt un amalgame de données existantes et risquent de contenir des extraits d'œuvres protégées.

ATTENTION

Pour votre propre protection, afin d'éviter toute dénonciation pour plagiat, vous devez encadrer par des guillemets les réponses générées par une IA, puisque celles-ci pourraient inclure des extraits d'œuvres d'une tierce personne.

Pratiques suggérées

Voici des pistes d'actions pour témoigner de votre intégrité et de votre sens de l'éthique dans l'utilisation de l'IA.

- Discutez ouvertement de l'IA générative avec votre direction de recherche, notamment lors des rencontres visant à établir votre plan de collaboration.
- Avant d'utiliser les outils d'IA générative dans vos travaux de recherche, veillez à avoir l'approbation de votre direction de recherche et une compréhension commune de ces utilisations et des éventuels réajustements à y apporter.
- Toute nouvelle décision sur l'utilisation des outils d'IA générative doit impérativement être prise en concertation avec votre direction de recherche.

ATTENTION

Toute utilisation de l'IA générative non autorisée par sa direction de recherche et ne respectant pas les normes d'éthique et d'intégrité académique peut entraîner des sanctions.

L'utilisation non approuvée peut être qualifiée d'aide, d'appareil ou d'instrument non autorisés en vertu des articles 34 et 35 du [Règlement disciplinaire à l'intention des personnes étudiantes de l'Université Laval](#) et donner lieu à des sanctions disciplinaires.

- Si vous prévoyez de rédiger un article en collaboration avec votre direction de recherche, veillez également à avoir une compréhension commune et à bien définir les modalités d'utilisation de l'IA générative. À titre de copremiers auteurs ou, exceptionnellement, de coauteurs, vous êtes conjointement responsables du contenu de l'article, notamment en ce qui concerne l'intégrité scientifique et le respect du droit d'auteur.
- Documentez les processus et décisions influencés par l'IA générative afin de garantir la traçabilité des raisonnements. À cette fin, nous vous recommandons de tenir un journal de bord pour consigner vos utilisations tout au long de votre cheminement et à y réfléchir de manière critique (La FESP propose un modèle de journal de bord à adapter à vos besoins et auquel vous pouvez accéder à partir de la page [Utilisation responsable de l'IA générative](#)).

DÉCLARATION OBLIGATOIRE DANS LES MÉMOIRES ET LES THÈSES

Il est **obligatoire** de faire une déclaration générale des utilisations des outils d'IA générative et d'en expliquer la portée pour votre travail de recherche dans l'**avant-propos** de votre mémoire ou de votre thèse.

Si aucun outil d'IA générative n'a été utilisé, vous devez également le préciser.

Dans les deux cas, la déclaration est obligatoire et sera vérifiée lors du dépôt initial de votre manuscrit. Pour plus d'informations sur les consignes à respecter et des exemples de déclaration, consultez la page [Utilisation responsable de l'intelligence artificielle générative](#).

Au-delà de la déclaration générale dans l'avant-propos de votre mémoire ou de votre thèse, signalez adéquatement plus en détail, les usages ponctuels que vous aurez faits de l'IA générative, selon les normes de la discipline ou de votre faculté, de votre département ou de votre programme.

- Pour les demandes de bourses et de subvention ainsi que la publication d'articles dans les revues scientifiques, référez-vous aux politiques des revues et des organismes subventionnaires ciblés concernant l'utilisation de l'IA générative et les modalités de déclaration requises.

Liens utiles

- [Règlement des études](#)
- [Règlement disciplinaire](#)
- [Conduite responsable et éthique de la recherche](#)
- [Espace étudiant : Droits et responsabilités](#)
- [Bureau du droit d'auteur : Intégrité intellectuelle](#)



Photo : Pub Photo/ULaval

4. Respecter et protéger le droit d'auteur

L'utilisation de l'IA générative soulève également des enjeux en matière de droit d'auteur. Pour atteindre un haut niveau de performance, les outils d'IA doivent être alimentés, que ce soit manuellement ou par des processus automatisés. Or, la majorité des contenus utilisés pour entraîner les outils d'IA générative est protégée par le droit d'auteur.

Il est important de savoir que les contenus que vous soumettez aux outils d'IA générative (textes, images ou autres) peuvent être intégrés dans leurs bases de données d'apprentissage. Si vous soumettez des documents dont vous n'avez pas les droits, vous risquez ainsi de contribuer involontairement à une violation du droit d'auteur. Le respect de la propriété intellectuelle et du droit d'auteur demeure obligatoire lors de l'utilisation de l'IA.

ATTENTION

Lorsque vous utilisez un outil d'IA générative pour résumer ou traiter des contenus créés par d'autres (comme des extraits de textes ou des articles scientifiques), vous devez toujours indiquer clairement les références originales de ces contenus dans vos manuscrits.

Par ailleurs, notez que votre propre droit d'auteur ou d'auteur peut être mis à risque lorsque vous alimentez un outil d'IA générative non sécurisé avec des textes que vous avez rédigés, par exemple en vue d'une révision linguistique. Ils serviront alors de données d'apprentissage et pourront contribuer à générer de nouveaux contenus dans lesquels votre travail intellectuel ne sera pas reconnu.

Pratiques suggérées

Voici des pistes d'action pour garantir le respect du droit d'auteur lors de l'utilisation de l'IA générative. Il demeure nécessaire d'en discuter avec votre direction de recherche en vue de déterminer toutes les mesures à prendre dans le cadre de votre projet de recherche.

- Si vous utilisez d'autres outils d'IA générative que [Copilot](#), dont la licence institutionnelle permet une protection des données des utilisateurs, assurez-vous de ne soumettre que des contenus libres de droits, en libre accès ou dont vous détenez les droits.
- L'utilisation du matériel protégé doit se faire conformément à la [Loi sur le droit d'auteur](#) ou avec la permission des titulaires des droits.

Information concernant Copilot : Utilisez votre courriel <IDUL@ulaval.ca> et le mot de passe associé pour accéder à la version protégée offerte à l'ensemble de la communauté de l'Université Laval, au moyen de la licence Microsoft 365. Pour en savoir plus, consultez la [page](#) sur la licence institutionnelle Copilot.

Liens utiles

- [IA générative et infractions potentielles au Règlement disciplinaire \(Capsule web\)](#)
- [Bureau du droit d'auteur : Intelligence artificielle](#)
- [Loi sur le droit d'auteur \(articles 3 et 14.1\)](#)

5. Respecter la confidentialité et la vie privée, et protéger les données

L'un des principaux enjeux éthiques liés à l'IA générative concerne la protection des données personnelles. Plus précisément, les risques concernent les renseignements sensibles, comme l'identité des personnes, leur vie privée ainsi que les données de recherche soumises aux outils d'IA générative à des fins d'analyse, de rédaction ou d'édition. Ces renseignements pourraient être intégrés aux données d'entraînement et rendus accessibles à d'autres utilisateurs.

Pratiques suggérées

Voici des pistes d'action pour favoriser le respect de la confidentialité, de la vie privée et des données. Il demeure nécessaire d'en discuter avec votre direction de recherche en vue de déterminer toutes les mesures à prendre en fonction des spécificités de votre domaine d'études et de votre projet de recherche.

- Renseignez-vous sur les politiques de confidentialité et d'utilisation des données des outils d'IA générative que vous employez.
Lien utile : [Pratiques des outils d'IA en matière de données](#)
- Ne saisissez pas de données sensibles ou personnelles concernant des individus ou des organisations dans des outils d'IA générative non sécurisés.
- Ne recueillez ou ne fournissez que les données nécessaires. Évitez de recueillir ou de transmettre des informations superflues.

- Privilégiez [Copilot](#) (sous authentification ULaval) : la licence institutionnelle permet d'utiliser une version protégée de cette IA générative, qui est conforme aux exigences en matière de sécurité et de confidentialité. Vos données sont protégées lorsque vous vous y connectez avec vos identifiants ULaval.
- Si d'autres applications semblent mieux répondre à vos besoins, renseignez-vous au préalable sur leurs politiques de confidentialité et d'utilisation des données. Certains outils permettent de désactiver l'historique des conversations ainsi que l'utilisation de ces données pour l'entraînement du modèle.
- Respecter les pratiques exemplaires concernant la confidentialité et la protection des données

Information concernant Copilot : Utilisez votre courriel <IDUL@ulaval.ca> et le mot de passe associé pour accéder à la version protégée offerte à l'ensemble de la communauté de l'Université Laval, au moyen de la licence Microsoft 365. Pour en savoir plus, consultez la [page](#) sur la licence institutionnelle Copilot.

6. Tenir compte des enjeux environnementaux

Le développement et le fonctionnement des systèmes d'IA nécessitent d'importantes ressources matérielles, telles que des métaux rares, ainsi que de grandes quantités d'énergie pour alimenter les centres de données. Considérant les impacts environnementaux importants du développement et de l'utilisation de l'IA, l'Université Laval, en cohérence avec son engagement constant envers le développement durable, encourage la sobriété numérique, en promouvant une utilisation responsable de l'IA pour réduire au minimum son empreinte écologique.

Pratiques suggérées

Voici des pistes d'action pour tenir compte des enjeux environnementaux.

- Avant d'utiliser un outil d'IA générative, vérifiez s'il y a un autre outil moins énergivore qui peut répondre à vos besoins (moteur de recherche, base de données, consultation de documents physiques à la bibliothèque, etc.).
- Utilisez des ressources en libre accès, comme Pixabay, OpenVerse ou la bibliothèque audio de YouTube plutôt que de générer du contenu audiovisuel par les outils d'IA générative, ce qui est particulièrement énergivore.
- En utilisant les outils d'IA générative, limitez le nombre de requêtes et veillez à bien structurer celles-ci pour éviter des traitements répétitifs.

Caractère évolutif des lignes directrices sur l'IA dans les mémoires et les thèses

L'Université Laval poursuit sa réflexion sur les enjeux et les défis que pose l'IA générative dans l'enseignement supérieur et la recherche. Ces lignes directrices seront mises à jour à la lumière des avancées technologiques, de l'évolution des études sur l'impact de l'IA sur le développement des compétences aux cycles supérieurs, des développements juridiques liés au droit d'auteur et de tout autre facteur susceptible d'influencer la formation des futurs chercheurs.





Photo : Dany Vachon/ULaval



Des outils d'IA générative ont été utilisés pour la recherche d'informations, la traduction et une première révision linguistique de cette trousse. Toutes les réponses générées par l'IA ont été rigoureusement vérifiées et validées.

Version du 8 janvier 2026.

Pour plus d'informations, visitez la page Utilisation responsable de l'intelligence artificielle générative sur notre site internet: fesp.ulaval.ca/ia-generative

